

Lyon, le 14 avril 2017

**30 années de vie associative s'arrêtent...
mais la Solidarité Internationale demeure au cœur de nos engagements.**

Depuis plus d'une année, nous avons échangé à plusieurs reprises sur les difficultés du CADR, au cours de l'AG 2016, il y a un an, puis nous avons tenu une AG exceptionnelle le 6 octobre dernier pour faire le point, et enfin au cours de notre dernière Assemblée Générale, le 9 mars 2017 dont le compte-rendu a été adressé à tous les membres ces derniers jours.

Le résultat financier négatif que nous avons constaté au terme de l'année 2015 et la baisse des subventions attribuées par la Région Auvergne Rhône-Alpes, nous a conduit en 2016 à transformer l'organisation du CADR en procédant à 2 licenciements économiques début octobre. Nous avons aussi adopté un nouveau format pour la Semaine de la Solidarité Internationale. Ces décisions ont entraîné des tensions au sein du Conseil d'Administration et nous avons reçu la démission de 4 membres (sur 14 membres).

Malgré les dispositions que nous avons prises en 2016 celles-ci ne nous ont pas permis de solder la dernière d'une grande société prestataire pour la SSI 2015 (après 11 années de partenariat). Nous avons tenté en vain de trouver un accommodement en sollicitant directement le Président de cette société. La pression s'est accentuée en début d'année avec la convocation du CADR, en référé, au Tribunal de Grande Instance. Cette procédure nous a conduits à déclarer le CADR en « cessation des paiements. » Le Tribunal de Grande Instance a accepté notre demande de redressement judiciaire lors de l'audience du 28 février dernier, ce qui nous a permis de finaliser plusieurs rapports.

Dans cette phase très difficile, Le CADR était donc face, d'une part à des dettes et d'autre part à l'incertitude de nos perspectives d'activité pour 2017. Soulignons que le CADR a une structure financière qui repose principalement sur le soutien des pouvoirs publics aux activités que nous élaborons et proposons.

Depuis 2016, nous constatons que l'environnement du CADR – et des acteurs de coopération et de solidarité internationale – se transforme. Les pouvoirs publics, particulièrement les grandes collectivités territoriales adoptent une attitude de repli à l'égard de la coopération au développement et de la Solidarité Internationale. Le désengagement de la région Auvergne Rhône-Alpes dans ce domaine est important (budget global réduit des 2/3 dès 2016). Et la Région abandonne les thématiques qui sont pour nous prioritaires : l'éducation à la citoyenneté mondiale et à la solidarité internationale, le commerce équitable...

Dans ce nouvel environnement, les perspectives pour le CADR sont trop incertaines et le redressement est donc impossible. C'est le constat qui s'impose et à l'audience de ce mardi 11 avril, le Tribunal de Grande Instance a prononcé la liquidation judiciaire du CADR.

Nous tenons à remercier les salariées qui ont porté le souci du CADR jusqu'à cette échéance et nous espérons que chacune pourra se projeter dans de nouveaux projets professionnels et personnels. Nous réfléchissons aux conséquences de cet arrêt pour les membres et pour les partenaires du CADR.

Nous espérons que la Maison des Solidarités – qui est une initiative du CADR – puisse assurer son avenir et poursuivre un rôle fédérateur auprès des associations de Solidarité engagées localement et

à l'international et remplir à l'intention d'un large public, cette fonction d'éducation à la citoyenneté ici et dans le monde.

Nous comptons aussi sur la constitution depuis l'AG exceptionnelle du 6 octobre 2016 d'un groupe de réflexion, le « collectif initiative », (voir la liste dans le compte-rendu de l'AG du 9 mars 2017) pour prolonger et redynamiser l'esprit qui a animé le CADR et manifester une volonté commune de se réinvestir « collectivement » pour faire vivre la Solidarité Internationale dans notre région.

Très cordialement

Le conseil d'administration (dont le mandat s'est arrêté le 11 avril)

Pour contact :

Ecrire « Collectif Initiative » s/c Maison des Solidarités 215 rue Vendôme 69003 LYON